Apprentissage du français : des certifications promues par les branches

30 Août 2016

© Fotolia

Le mouvement d'inscription des certifications linguistiques en Français langue étrangère (Fle) au Compte personnel de formation s'amplifie.

Le parcours d'intégration vers le niveau A1 structure la première étape de l'apprentissage du français pour les primo-arrivants. En attendant les résultats du marché national A2 B1 en cours, les perspectives offertes par les certifications professionnelles s'inscrivent bien dans l'objectif de progression linguistique attendue pour l'exercice de la vie pratique, de la vie publique, et surtout de la vie professionnelle.

Certifications relevant du Centre international d'études pédagogiques (Ciep)

La récente entrée du Test de connaissance en français (TCF) à l'inventaire et son éligibilité au Compte personnel de formation (CPF), le 22 juillet dernier, complètent les certifications déjà existantes (Delf, Dalf, Dilf). En effet, les branches sont toujours plus nombreuses à les proposer à leurs salariés. Ainsi, le secteur de la restauration (collective, commerciale) rend éligible au CPF le Delf et Delf Pro depuis le 7 juillet.

Certifications du Ministère de l'Education nationale

Les diplômes de compétence en Français langue étrangère poursuivent leur progression. Retenus par le Copanef et par 5 Coparef pour l'ensemble des certifications, ils sont également cités par 34 branches et 2 Coparef selon le cas, opérant ainsi une distinction entre : le DCL français langue étrangère ; le Diplôme de compétences français langue professionnelle 1er niveau ; le Diplôme de compétences langue professionnelle Français langue étrangère.

Certifications du Centre de langue française de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP)

Après le Test d'évaluation du Français en 2015, l'entrée à l'inventaire des 17 diplômes de français

professionnel de la CCIP a été rapidement suivie de l'éligibilité au CPF de ces certifications pour les salariés des branches travail temporaire, commerce de gros, restauration.

L'importance du rôle attendu des certifications est à rapprocher de plusieurs tendances :

- la liaison exercée entre les formations linguistiques et la délivrance d'un titre de séjour ;
- la mise en oeuvre du Cadre européen commun de référence (CECR) et des outils harmonisés pour évaluer la progression linguistique ;
- la refonte prochaine de l'article 35 du Code du Travail qui fait entrer dans les actions de formation celles portant sur l'amélioration de la maîtrise de la langue française (aux côtés des actions de lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage du français) et la maîtrise de la langue comme compétence professionnelle.

En savoir plus
Certifications [1] Ciep [1]
Certifications Education nationale [2]
Certifications CCIP [3]

Christine Barret-Labre

Tags : compte personnel de formation [4] | français [5] | branches professionnelles [6] | primo-arrivants [7]